



Nations Unies Commission économique pour l'Afrique

Réunion ad hoc d'experts

Qualité des institutions et transformation structurelle : distorsions et allocation des ressources en Afrique du Nord

Rabat, 26-27 septembre 2018

Aide-mémoire

I. Introduction

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté en septembre 2015 pour servir de feuille de route à la réalisation ambitieuse d'un développement inclusif et durable d'ici à 2030. Il contient 17 objectifs de développement durable qui englobent tous les défis relatifs au développement socioéconomique.

La transformation structurelle des économies d'Afrique du Nord est une condition préalable à la réalisation des objectifs du développement durable. Les données disponibles montrent en effet que le développement de nouvelles activités économiques, que permet la constante amélioration des technologies, est indispensable pour maintenir la croissance, dont on sait qu'elle est très importante pour atténuer la pauvreté.

La réaffectation des capitaux et des forces de travail d'entreprises économiques peu productives à d'autres qui le sont plus est au cœur de la transformation structurelle. Certaines études estiment qu'une affectation plus efficiente des facteurs de production pourrait augmenter la productivité totale des facteurs de 30 à 60 % dans certains pays émergents (par exemple en Chine et en Inde). Les institutions, au sens large, jouent un rôle critique selon qu'elles appuient ou non ce processus. Mais il faudrait faire encore plus de recherches pour mieux comprendre les mécanismes qui fondent l'influence des institutions sur la transformation structurelle des économies d'Afrique du Nord.

II. Contexte et justification

La transformation structurelle des économies d'Afrique du Nord demeure très lente. Dans certains pays, comme en Algérie, en Mauritanie et au Soudan, la croissance continue de dépendre de quelques secteurs primaires, essentiellement l'agriculture et les mines. D'autres, comme l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, connaissent une mesure de développement industriel mais restent « prisonniers » de leur position de pays à revenu « intermédiaire » en amont des chaînes mondiales de valeur.

Lors des premières phases du développement, la croissance économique se concentre dans un nombre limité de secteurs à faible productivité, aux améliorations technologiques réduites. Pour les phases suivantes, la croissance exige l'adoption de technologies plus complexes et l'acquisition de nouvelles compétences. Ceci exige le financement de nouvelles activités et par conséquent un système financier plus efficient, avec notamment de nouvelles réglementations, infrastructures et législations. La croissance exige aussi la réaffectation des capitaux et des forces de travail (qui peut être sujette à des questions contractuelles complexes)¹.

¹ Voir, par exemple, Ricardo J. Caballero et Mohamad Hammour, "The macroeconomics of specificity", *Journal of Political Economy*, vol. 106, No. 4, août 1998.

Cela signifie que de nombreuses réformes politiques et institutionnelles doivent être promulguées en appui à ce processus de croissance.

Comme la transformation structurelle va de pair avec le développement économique, l'émergence de technologies plus complexes et de nouveaux secteurs impose absolument que les institutions soient de meilleure qualité. Cependant les relations entre institutions et transformation structurelle n'ont pas encore fait l'objet de suffisamment d'études et il y a un fossé entre les savoirs universitaires et la pratique. Il n'existe pas de cadre global pour analyser en même temps le processus de la transformation structurelle et les obstacles institutionnels qui la freinent. De surcroît, si l'on sait que des réformes de l'économie et des institutions sont nécessaires pour favoriser la croissance, l'échelonnement approprié de ces réformes n'est pas bien compris. Les recherches récemment menées pour comprendre le lien entre réformes économiques et institutionnelles demeurent très limitées².

La réunion de groupe d'experts fait partie d'un projet de recherche lancé par le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en Afrique du Nord pour contribuer à combler ce fossé entre les savoirs universitaires et la pratique en analysant le processus de transformation structurelle et les obstacles institutionnels qui s'y opposent. Cette recherche doit mettre l'accent sur la croissance de la productivité grâce à la réaffectation des facteurs de production d'activités économiques peu productives à d'autres qui le sont davantage. Il s'agit de concevoir un cadre qui permette de comprendre et d'évaluer les conséquences des distorsions, qui empêchent une affectation efficiente des ressources, sur la productivité totale des facteurs et de caractériser et quantifier l'influence des institutions sur la réaffectation des ressources lors de la transformation structurelle des économies d'Afrique du Nord.

III. Objectifs de la réunion

La réunion de groupe d'experts a pour principal objectif de présenter, d'examiner et d'enrichir les résultats préliminaires de l'étude menée par le Bureau sous-régional en Afrique du Nord afin d'évaluer l'influence des institutions sur le processus de transformation économique.

Sur la base des conclusions de l'étude et des contributions des experts, la réunion devrait parvenir aux résultats suivants :

- a) Parvenir à une meilleure compréhension des liens (c'est-à-dire des formes d'interaction) entre les institutions et le processus de transformation structurelle en Afrique du Nord ;
- b) Examiner les méthodes et données requises pour évaluer cette influence et l'augmentation potentielle de la productivité totale des facteurs que permettrait une affectation plus efficiente des ressources ;
- c) Présenter et examiner un cadre cohérent pour identifier les réformes requises en vue d'une affectation plus efficientes des ressources.

IV. Participants

La réunion de groupe d'experts doit rassembler des chercheurs, des experts des États membres et des représentants d'institutions internationales des domaines de la gouvernance et des politiques publiques visant les entreprises.

² Voir, par exemple, Paola Giuliano et al (en anglais), *Democracy and Reforms: Evidence from a New Dataset* (National Bureau of Economic Research, 2012), ou Francesco Giavazzi et Guido Tabellini (en anglais): « Economic and political liberalizations », *Journal of Monetary Economics*, vol. 52 (2005).

V. Déroulement de la réunion de groupe d'experts

La réunion de groupe d'experts se tiendra les 26 et 27 septembre et s'organisera en trois séances, comme suit :

Première séance : Transformation structurelle : mesures et données concernant l'Afrique du Nord

Lors de cette séance d'introduction seront présentés les faits saillants de la transformation des économies d'Afrique du Nord au moyen d'un exposé sur les principaux indicateurs permettant d'évaluer la transformation structurelle et d'exemples détaillés sur les modes de transformation structurelle des pays.

Cette séance devrait permettre une compréhension commune du processus de transformation structurelle et offrir une perspective d'ensemble de la transformation structurelle en Afrique du Nord.

Deuxième séance : Les institutions et leur influence sur la transformation structurelle

Lors de cette séance, l'étude de la CEA sur la qualité des institutions et la transformation structurelle sera présentée et examinée.

Cette séance devrait aboutir à : a) une compréhension de l'influence connue des institutions sur la transformation structurelle, en particulier sous forme de distorsions ; b) une évaluation potentielle des mauvaises affectations dans certains pays ; et c) une évaluation globale des données requises dans les statistiques nationales pour mieux surmonter les mauvaises affectations et leur influence sur la productivité totale des facteurs.

Troisième séance : Surmonter les distorsions et les mauvaises affectations en Afrique du Nord

Fondée sur les enseignements acquis lors des deux premières séances, la troisième considérera des réformes institutionnelles requises en vue d'une affectation plus efficiente des facteurs de production dans les économies d'Afrique du Nord. Des prolongations possibles de l'étude de la CEA seront envisagées afin d'identifier plus précisément les réformes requises et d'évaluer leurs effets potentiels.

Cette séance devrait conduire à l'identification de moyens de surmonter les mauvaises affectations du point de vue des politiques publiques, des données et informations requises pour mieux évaluer l'influence de la qualité des institutions sur la transformation structurelle et à la définition de la voie à suivre à la suite de l'étude de la CEA.

VI. Résultats escomptés

La réunion de groupe d'experts devrait permettre aux parties prenantes de mieux comprendre les aspects suivants : a) l'importance des institutions dans le processus de transformation structurelle des économies d'Afrique du Nord ; b) l'importance des mauvaises affectations de ressources dans l'analyse de la productivité des économies d'Afrique du Nord ; et c) la nécessité de pallier les manques de données afin de mieux évaluer l'influence des institutions sur les affectations des facteurs de production dans toutes les entreprises et tous les secteurs. Il devrait aussi y avoir des recommandations de politiques d'affectations plus efficaces des facteurs de production.

VII. Produits

À l'issue de la réunion de groupe d'experts, les produits suivants seront préparés et diffusés :

- a) Le rapport final de l'étude de la CEA ;
- b) Le rapport de la réunion, avec ses conclusions et recommandations ;
- c) Un document de travail ;
- d) Une note d'orientation ;
- e) Des discussions en ligne consacrées au suivi du sujet par les participants pour aboutir à une synthèse de ces discussions.

VIII. Documentation et langues de travail

Le document de travail et le programme de la réunion de groupe d'experts seront communiqués aux participants en temps opportun. Les langues de travail seront l'anglais, l'arabe et le français, et l'interprétation simultanée sera assurée dans ces langues.

IX. Dates et lieu

La réunion se tiendra à Rabat les 26 et 27 septembre 2018.

X. Contacts

Coordination

Zoubir Benhamouche

Économiste, Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord

Courriel : benhamouche@un.org

Gestion des connaissances

Salem Sebbar

Courriel : sebbar@un.org

Communications

Houda Filali-Ansary

Courriel : filali-ansary@un.org

Documentation

Mohammed Mosseddek

Courriel : mosseddek.uneca@un.org

Secrétariat

Naima Sahraoui

Courriel : sahraoui.uneca@un.org

Tél. : + (212) (0) 537 71 56 13 / (0) 537 71 78 29